

# Rapport public Parcoursup session 2024

Institut Catholique de Toulouse - Licence - Droit - Parcours Culture juridique

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## Institut Catholique de Toulouse - Licence - Droit - Parcours Culture juridique (14001)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Catholique de Toulouse - Licence - Droit - Parcours Culture juridique (14001)	Jury par défaut	Tous les candidats	125	680	678	665	120

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Catholique de Toulouse - Licence - Droit - Parcours Culture juridique (14001)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	511	509	504	83	69,2 %
			Masculin	169	169	161	37	30,8 %
			<b>Total</b>	<b>680</b>	<b>678</b>	<b>665</b>	<b>120</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Institut Catholique de Toulouse - Licence - Droit - Parcours Culture juridique (14001)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	6	4	0	0 %
				Sans mention	165	165	161	41	35,3 %
				AB	238	238	237	47	40,5 %
				B	156	156	156	21	18,1 %
				TB	53	53	52	7	6 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>619</b>	<b>619</b>	<b>611</b>	<b>116</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	20	20	17	3	100 %
				AB	15	15	15	0	0 %
				B	14	14	14	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>50</b>	<b>3</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	2	2	0	
				AB	1	1	0	0	
				<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	3	2	1	100 %
				<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Catholique de Toulouse - Licence - Droit - Parcours Culture juridique (14001)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	580	580	572	99	82,5 %
			En réorientation	69	69	67	13	10,8 %
			Non scolarisés	20	20	18	6	5 %
			Scolarité étrangère	8	7	6	2	1,7 %
			Autres	3	2	2	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>680</b>	<b>678</b>	<b>665</b>	<b>120</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Catholique de Toulouse - Licence - Droit - Parcours Culture juridique (14001)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	227	227	224	43
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	67	67	66	11
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	52	52	52	8

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	48	48	47	12
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	45	45	45	6
			Autres doublettes	170	170	169	33
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).



**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
Institut Catholique de Toulouse - Licence - Droit - Parcours Culture juridique (14001)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	37,3 %	37,3 %	37,1 %	38,1 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	11 %	11 %	10,9 %	9,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	8,5 %	8,5 %	8,6 %	7,1 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,9 %	7,9 %	7,8 %	10,6 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,4 %	7,4 %	7,5 %	5,3 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Autres doublettes	27,9 %	27,9 %	28 %	29,2 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les bulletins de notes de première et terminale (trimestres 1 et 2 ou semestres) en particulier les notes de français, philosophie, histoire géographie, économie le cas échéant.	Notes et appréciations	Très important
	Les épreuves anticipées au baccalauréat de français	Notes et appréciations	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les spécialités du baccalauréat en adéquation avec les objectifs de la licence en droit.	Notes , appréciations et qualités rédactionnelles	Très important
Savoir-être	Appréciations par le corps enseignant dans la Fiche Avenir	Appréciations figurant sur la Fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Projet de formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Activités et centres d'intérêt (si la rubrique est renseignée)	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

### Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

### Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

### Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

#### Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

#### Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature confirmée a été examinée puis classée en fonction d'une note globale qui lui a été attribuée. Cette note a pris appui sur les quatre éléments quantitatifs et qualitatifs du dossier du candidat :

1. La Lettre de motivation du lycéen
2. La Fiche Avenir
3. Les bulletins de notes des classes de Première et Terminale (trimestres 1 et 2 ou semestres), en particulier les notes de français, philosophie, histoire-géographie, économie le cas échéant.-
4. Les résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La FLD constate que certains candidats postulent pour une licence en droit sans avoir lu les attendus consultables sur Parcoursup. La FLD attend donc une cohérence entre la lettre de motivation et les études juridiques, et déplore un nombre élevé de lettres creuses « copier/coller » d'internet, ne reflétant pas les motivations du candidat pour les études de droit. Il en va de même pour l'onglet facultatif « Activités et centres d'intérêt » dont les candidats négligent l'importance, la CEV souhaitant découvrir le candidat au-delà de ses notes.

#### Les conseils pratiques :

- Soyez vigilants sur l'orthographe et la syntaxe
- Ne pas utiliser l'IA
- Faire l'inscription sur Parcoursup en famille
- Les parents doivent disposer des codes d'accès
- Communiquer à Parcoursup l'adresse mail familiale la plus utilisée
- Privilégier un ordinateur pour la gestion des vœux
- Demander conseil aux professeurs principaux
- Ne pas avoir peur des listes d'attente et consulter le rang du dernier admis.

#### **Signature :**

François MOOG,  
Président de l'établissement Institut Catholique de  
Toulouse